



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

16 | 2024

Varia

L'ordre n'a pas d'importance. Quel ordre pour les doublets : fm ou mf ?

Les genres réécrits : chronique n°14

Order doesn't matter. What order for double forms: fm or mf?

Daniel Elmiger



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/glad/8283>

DOI : 10.4000/120h6

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

Daniel Elmiger, « L'ordre n'a pas d'importance. Quel ordre pour les doublets : fm ou mf ? », *GLAD!* [En ligne], 16 | 2024, mis en ligne le 01 juillet 2024, consulté le 30 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/glad/8283> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/120h6>

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'ordre n'a pas d'importance. Quel ordre pour les doublets : fm ou mf ?

Les genres réécrits : chronique n°14

Order doesn't matter. What order for double forms: fm or mf?

Daniel Elmiger

NOTE DE L'ÉDITEUR

Suivi éditorial : Marie Flesch

La dégradation Cambridge



(source : photo prise par l'auteur ; artiste : Camilo Agudelo)

- 1 Voici ce que je vois dans mon bureau quand je lève les yeux pour regarder la photo accrochée devant moi, prise par un ami photographe¹ : elle montre une installation artistique au-dessus de la Place de Plainpalais, à Genève. On peut l'apprécier et la comprendre de différentes façons (comme toute bonne œuvre d'art), mais elle n'est pas sans rappeler ce texte que vous connaissez peut-être :

Sleon une édtue de l'Uvinertisé de Cmabrigde, l'odrre des ltteers dans les mtos n'a pas d'ipmrotncae, la suele coshe ipmrotnate est que la pmeirère et la drenère soit à la bnnoe pclae. Le rsete peut êrte dnas un dsérorde ttoal et vuos puoevz tujoruos lrie snas porlbème. C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas chuaqe ltetre elle-mmêe, mias le mot cmome un tuot. (Opillard 2008 : 23)

- 2 Revenons dans cette chronique sur les doublets de noms communs de personne, entiers et abrégés, qui se trouvent souvent au centre de l'attention quand il est question d'écriture dite « inclusive ». Dès l'apparition des premiers doublets (p. ex. *assistant/assistante* dans Chancellerie fédérale 1991 : 15), mais aussi plus tard lorsque le grand public a découvert, en 2017, des formes telles que *agriculteur.rice.s*², il se pose non seulement la question de savoir comment former les doublets (notamment lorsqu'on les abrège), mais aussi dans quel ordre on présente les éléments. Pourquoi pas *assistante/assistant* ou *agricultrice.eur.s* ?
- 3 Dans une chronique antérieure³, j'ai déjà montré la richesse des procédés abrégatifs, donnant, p. ex. (la liste n'est pas complète) :

collaborateur(atrice)s
 collaborateurs.atrices
 collaborateur(-trices)
 collaboratrices/teurs

collaborateurs-rices
 collaborateurs.rices
 collaborateurs(ices)
 collaborateur-ices
 collaborateur'ices
 collaborateurices
 collaborateur*ices
 collaborateur-ice-x-s

- 4 Les deux dernières formes contiennent des signes censés rendre compte graphiquement de la non-binarité des genres.
- 5 Cette fois-ci, je ne vais pas traiter des moyens abrégatifs, mais de l'ordre des éléments dans les formes abrégées, mais aussi dans les doubles formes en entier : quelles sont les possibilités et selon quels critères peut-on les mettre en œuvre ?
- 6 Mais préalablement, revenons sur la citation donnée plus haut, qui évoque la fameuse *étude de l'Uvinitisé de Cambridge*. Selon cette étude, la lisibilité d'un texte ne serait pas vraiment entravée si chaque mot maintient la première et la dernière lettre, tout en mélangeant les autres. L'identification des lettres marquant le début et la fin d'un mot serait donc importante pour la reconnaissance des mots. Mais si ces éléments semblent être particulièrement saillants pour la lecture, qu'en est-il des doubles formes : la première et la dernière position sont-elles également importantes ou l'une serait-elle plus déterminante que l'autre ?

Saillance variable des éléments

- 7 Si nous considérons les doubles formes (en entier ou abrégées), nous sommes en général face à deux éléments seulement : dans ce qui suit, je ne tiendrai pas compte de structures ternaires comme *autrices, autaires et auteurs* (insertion d'une forme non binaire) ou *autrices, artistes et musiciens* (doublets ou séries par alternance lexicale). Regardons l'ordre dans lequel nous avons l'habitude de lire ou entendre les noms de personnes ou personnages qu'on mentionne ensemble, par paires :

Adam et Ève
 Roméo et Juliette
 Hansel et Gretel
 Emmanuel et Brigitte
 Barbapapa et Barbamama

mais aussi :

les frères et sœurs
 l'homme et la femme

Il existe bien sûr des contre-exemples :

Éloïse et Abélard
 Marie et Joseph
 (la reine) Elizabeth et (le prince consort) Philippe

- 8 La régularité qu'on peut en déduire (et qui est étayée par la recherche⁴) est la suivante : dans un couple comportant un élément féminin et un élément masculin, le masculin précède en général le féminin – sauf si ce dernier est particulièrement important (par exemple par son statut ou son importance pour le sujet parlant).
- 9 De façon implicite (rarement remise en question), cela est le cas aussi pour les formes abrégées, qu'elles soient réalisées avec un signe abrégatif ou de façon amalgamée. La

forme masculine est pour ainsi dire conçue comme la base – et la forme féminine comme une variante.

abréviation consécutive (avec ajout d'éléments) : les étudiant·e·s, étudiant.es, etc.

abréviation avec alternance des terminaisons : les chanteurs·euses, collaborateurs/-atrices, etc.

abréviation amalgamée : les auditeuses, chanteuses

- 10 Pour ce qui est des formes consécutives, cela va de soi, mais rien n'empêche des formes alternantes ou amalgamées inversant l'ordre des genres :

les chanteuses·eurs, collaboratrices/-ateurs, etc.

les auditrices, chanteuses

- 11 Qu'est-ce qui détermine donc l'ordre des doublets entiers et abrégés ?

Une pléthore de règles et de métarègles

- 12 Commençons par les doublets entiers : comment choisir le bon ordre⁵ ? La question n'est pas nouvelle : Claude Tatilon (1996, p. 140) s'était déjà plaint du fait que les considérations concernant l'ordre des éléments se faisaient en l'absence de « critères objectifs, liés à l'euphonie (volume phonique et enchaînement phonématique) ou à la commodité syntagmatique ».
- 13 Pour ce qui est de la simple question de savoir quel élément doit être mis en première position et lequel en seconde, les principes suivants peuvent être suivis :

Tableau 1

principe	exemple	commentaires
ordre alphabétique mettre les éléments en ordre alphabétique	<i>chanteurs, chanteuses</i> <i>étudiantes, étudiants</i> ⁶	nécessite un haut contrôle métalinguistique convient mieux à l'écrit
ordre alternant varier l'ordre	<i>chanteurs, chanteuses ...</i> (ensuite :) <i>étudiantes,</i> <i>étudiants ...</i>	peut s'appliquer après chaque occurrence, phrase, paragraphe, page ou chapitre risque de créer de la confusion à la lecture
première place au féminin mettre le féminin à la première place	<i>étudiantes, étudiants</i>	règle simple qui convient à l'écrit et à l'oral peut susciter des stéréotypes de galanterie (« <i>ladies first</i> ») ⁷
première place au masculin mettre le masculin à la première place	<i>étudiants, étudiantes</i>	règle simple qui convient à l'écrit et à l'oral peut susciter des stéréotypes de préséance du masculin
première place au genre plus représenté	<i>étudiantes, étudiants</i> (groupe)	ne convient que pour les cas où la composition d'un groupe est

tenir compte au niveau du langage des proportions relative des genres dans la réalité	majoritairement féminin) <i>étudiants, étudiantes</i> (groupe majoritairement masculin)	connue (ou peut être raisonnablement estimée) ne convient pas pour les usages génériques (référence généralisante ou non actualisante)
première place au genre moins bien représenté tenir compte du contexte et mettre en première position la forme qui se rapporte au genre moins représenté (ou qui contredit les stéréotypes de genres)	<i>chirurgiennes, chirurgiens</i> <i>esthéticiens, esthéticiennes</i>	ne convient que pour les cas où la composition d'un groupe est connue (ou peut être raisonnablement estimée) convient mieux à l'écrit et aux contextes où l'on peut réfléchir aux répartitions et stéréotypes liés aux genres.
première place à la forme la plus brève tenir compte de la longueur des éléments d'une série et les arranger en ordre ascendant ⁸	<i>étudiants, étudiantes</i> <i>poètes, poétesses</i>	cette « cadence majeure » ne convient qu'aux formes qui se différencient vraiment par la longueur (ce qui n'est pas le cas pour les doublets d'égale longueur)
évitement des hiatus tenir compte du contexte phonotactique, éviter les séquences difficiles à réaliser (ou comprendre)	<i>Éric et Danielle, Michelle et René</i>	nécessite un degré élevé de conscience phonotactique

- 14 Ces principes peuvent s'appliquer tels quels (et parfois se combiner entre eux) ; aucun d'entre eux ne semble faire l'unanimité. Parfois, ils sont soumis à des considérations plus générales, notamment la question de savoir si l'on applique toujours le même procédé (de la même façon) ou si l'on varie les principes. Plus fréquemment, le choix d'une règle est aussi conditionné par l'accord des éléments satellites (déterminants, adjectifs, participes, etc.) : si l'on souhaite maintenir ces éléments au masculin, on mettra la forme masculine près des éléments à accorder :

tous les étudiants et étudiantes ; les étudiantes et étudiants présents

De façon réciproque, l'accord peut se faire, par proximité, avec l'élément féminin :

toutes les étudiantes et étudiants ; les étudiants et étudiantes présentes

La première option est préconisée dans ce guide du Canton de Vaud (2022) :

En cas de double désignation, adopter l'ordre de présentation féminin puis masculin. L'accord et la reprise se font au plus proche, soit au masculin. Ex. La doyenne ou le doyen est libéré d'un certain nombre de périodes d'enseignement qui ne peut excéder, en principe, la moitié d'une charge complète d'enseignement.

- 15 Dans cet exemple, deux accords différents apparaissent : le déterminant *la* s'accorde avec *doyenne* tandis que le participe *libéré* s'accorde avec *doyen*. Parfois, on recommande dans ce cas la répétition des éléments satellites, p. ex. dans le nouveau guide de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2024, p. 25) :

Lorsque des termes à accorder se trouvent tant à gauche qu'à droite des termes avec lesquels ils devraient s'accorder, il est recommandé, lorsque le texte ne s'en trouve pas alourdi de manière excessive, de répéter les adjectifs et les

déterminants : certaines femmes compétentes et certains hommes compétents plutôt que des formulations qui peuvent être perçues comme moins recevables : Certains femmes et hommes compétents ou Certaines femmes et hommes compétents.

Premier ou dernier élément : qu'est-ce qui prime ?

- 16 Dans les doublets entiers et abrégés, deux logiques semblent à l'œuvre : d'une part la préséance du premier élément et d'autre part la saillance du dernier élément – notamment pour les formes à accorder suivant le doublet.
- 17 Dans les guides de langue non sexiste/inclusive, il n'est pas rare qu'on préconise l'antéposition de la forme féminine :
- Lorsque nous parlons d'êtres humains et plus précisément d'une paire de personne [sic], nous aurons tendance à mentionner celle que l'on perçoit comme **la plus importante en premier**. Dans une société androcentrée (qui tourne autour du vécu des hommes), on présentera le masculin en premier et le deuxième mot aura alors moins d'importance pour notre cerveau. [...] Pour donner plus d'importance aux femmes dans la langue et la société et mieux les visibiliser, présentons-les en premier ! (École polytechnique fédérale de Lausanne EPFL 2022, p. 5 ; mon soulignement ; le gras est dans l'original)
- 18 Dans un doublet comme dans une série, le premier élément semble être le plus saillant. Pour ce qui est des formes abrégées, c'est le dernier élément qui prime, car c'est celui qui régit l'accord. Ainsi, il semble plus préférable de faire terminer les formes abrégées par une désinence féminine, notamment pour ce qui est des formes amalgamées. C'est d'ailleurs la préconisation d'Éliane Viennot : « Ces néologismes sont d'autant plus pratiques si on en fait des termes féminins ("les lecteurices sont satisfaites"), au lieu de les considérer comme des épïcènes »⁹.
- 19 Quelle importance ont toutes ces considérations ? D'un point de vue symbolique, elles montrent que les endroits saillants (le début d'une série, la fin d'une forme abrégée) peuvent être investis de considérations hétérogènes – et aboutir à des résultats divergents. La variation qui en résulte ne sera guère gênante d'un texte à l'autre ; dans les institutions qui se doivent de maintenir une certaine cohérence, elle sera plus difficilement tolérable : dans ce cas-là, des règles simples et cohérentes seront probablement de mise.
- 20 Revenons encore une fois à la fameuse dégradation Cambridge. Thierry Opillard s'y est intéressé, dans un article de 2008 (Opillard, 2008) – et a montré qu'une telle étude n'existe pas : ce qui est allégué n'est pas fondé scientifiquement. Toujours est-il que le texte altéré, qui fait un jugement sur sa lisibilité, « fonctionne » : il est possible de le lire sans trop de difficultés – entre autres parce que l'ordre des lettres n'est pas complètement aléatoire. Voici de quoi relativiser le poids accordé à la symbolique de l'ordre, dans l'écriture inclusive. Il est certes possible de l'investir de valeurs diverses, p. ex. quand on privilégie la première position en raison de son importance symbolique ou la deuxième position parce qu'elle régit la plupart des accords. Mais on peut aussi considérer que ces considérations ne sont pas décisives. « L'ordre dans lequel sont déclinés le masculin et le féminin est une question relativement secondaire » se lit dans le guide de l'Université de Caen (2023, p. 2). Ou comme on dirait à Cambridge : *l'ordre n'a guère d'importance !*

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLÉ, Anne, AN, Aixiu, & SHIRAÏSHI, Aoi. (2018). L'accord de proximité du déterminant en français. *Discours*, 22, 3-23. <https://doi.org/10.4000/discours.9542>
- CHANCELLERIE FÉDÉRALE. (1991). *La formulation non sexiste des actes législatifs et administratifs. Rapport d'un groupe de travail interdépartemental de la Confédération*. Chancellerie fédérale suisse.
- CANTON DE VAUD. (2022). 5.8. Rédaction épiciène. *Directives et règles à usage interne de l'État*. Chancellerie d'État.
- ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE EPFL. (2022). *Vers un langage plus inclusif à l'EPFL*. Bureau de l'égalité des chances (VPT-EGA).
- ELMIGER, Daniel. (2022). Variété inclusive et vérité morphologique : petite typologie des noms communs de personne abrégés. Les genres réécrits : chronique n° 11. *GLAD!*, 13.
- FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. (2024). *Quand dire, c'est inclure. Pour une communication officielle et formelle non discriminatoire quant au genre*. Direction de la Langue française (édition 2024).
- LARIVIÈRE, Louise-Laurence. (2000). *Comment en finir avec la féminisation linguistique ou Les mots pour LA dire*. Éditions 00h00
- MICHARD, Claire. (1999). Humain / femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français. *Nouvelles Questions Féministes*, 20(1), 53-95. <https://www.jstor.org/stable/40619694>
- OPILLARD, Thierry. (2008). La dégradation Cambridge : Même pas vrai ? *Les Actes de Lecture*, 102, 23-28.
- STUDER, Lilian. (1994). Sigrid Müller, Claudia Fuchs, Handbuch zur nichtsexistischen Sprachverwendung in öffentlichen Texten, Frankfurt a. M. (Fischer Taschenbuch) 1993, Bd. 11944, 240 Seiten, DM 16.90. *Gesetzgebung heute. Législation d'aujourd'hui. Legislazione d'oggi*, 1/1994, 154-158.
- TATILON, Claude. (1996). La langue, le discours et l'égalité des sexes. *La Linguistique*, 32(2), 133-143.
- UNIVERSITÉ DE CAEN. (2023). *Guide pour une communication égalitaire*.
- WRIGHT, Sandra K., HAY, Jennifer & BENT, Tessa. (2005). Ladies first? Phonology, frequency, and the naming conspiracy. *Linguistics*, 43(3), 531-561. <https://doi.org/10.1515/ling.2005.43.3.531>

NOTES

1. Il s'agit de Camilo Agudelo, cf. son site web : <https://www.camiloagudelo.net>.
2. *Le Figaro* 22 septembre 2017 (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/22/01016-20170922ARTFIG00300-un-manuel-scolaire-ecrit-a-la-sauce-feministe.php>).
3. Cf. la chronique n° 11, « Variété inclusive et vérité morphologique : petite typologie des noms communs de personne abrégés » (Elmiger, 2022).

4. Cf. Wright et al. (2005) pour des paires de noms propres en anglais et plus généralement Abeillé et al. pour d'autres noms (2018, § 71) : « nous avons annoté le caractère humain avec un dictionnaire externe et trouvé que le masculin précède massivement le féminin pour les noms humains ». Michard (1999) était parvenue à la même conclusion, sur la base de l'analyse de textes en anthropologie.
 5. Je m'en tiens dans cette chronique essentiellement à la question de l'ordre des formes féminine et masculine. Dans les guides de langue non sexiste/inclusive, on trouve d'autres considérations – notamment en lien avec la nécessité de répéter ou non les mots satellites (déterminants, adjectifs, etc.) ainsi que d'autres groupes spécifiant les noms communs de personne.
 6. Faudrait-il aussi tenir compte des éléments satellites ? Si oui, ce seraient *les étudiantes et les étudiants*, mais *tous les étudiants et toutes les étudiantes...*
 7. Dans la tradition féministe allemande, on a pu parler de *Titanic-Prinzip* (« les femmes et les enfants d'abord ») ; principe qui a tôt été critiqué, p. ex. par Lilian Studer (1994, p. 156) : « Der Name ist meiner Ansicht nach unglücklich gewählt : Wenn bei Schiffsunglücken der Rettungsruf dahingehend lautet, dass Frauen und Kinder zuerst gerettet werden sollen, mag das ja in Ordnung sein. Doch in der Sprache geht es nicht darum, Frauen als Opfer zu retten, sondern es geht um eine gerechte Berücksichtigung beider Geschlechter. » (« Je pense que le nom n'est pas très heureux : si, lors d'un naufrage, l'appel au sauvetage indique que les femmes et les enfants doivent être sauvés en premier, cela peut être acceptable. Mais dans la langue, il ne s'agit pas de sauver les femmes en tant que victimes, mais de prendre en compte les deux genres de manière équitable. » ; ma traduction).
 8. Cf. Larivière (2000, p. 80), qui propose de « [m]ettre le nom le plus court en premier (*L'étudiant et l'étudiante*) ». Elle est consciente que cet ordre favorise l'ordre masculin/féminin : « [p]eut-on dire, alors, que le masculin occupe une place privilégiée ? Pas vraiment. » Et de conclure : « la préséance n'a pas beaucoup d'importance ».
 9. <https://www.elianeviennot.fr/Langue-mots.html>
-

RÉSUMÉS

Le texte aborde la question de la manière dont, en écriture inclusive, les doublets de noms communs de personne sont présentés, tant dans leur forme entière que dans leur forme abrégée. Il évoque les critères qui peuvent influencer l'ordre des éléments dans ces formes. La chronique discute la manière dont les formes féminines et masculines sont présentées, qui peut tenir compte ou non de facteurs comme le poids relatif des genres ou leur poids stéréotypique. Elle examine les différentes règles et métarègles qui peuvent guider le choix de l'ordre des éléments dans les formes doubles et abrégées ; si la première place semble particulièrement importante dans les premières, le dernier élément (régissant les accords) prime pour les dernières.

The text addresses the question of how doublets of common personal nouns are presented in inclusive writing, both in their full and in their abbreviated form. It discusses the criteria that can influence the order of the elements in these forms. The article discusses the way in which the feminine and masculine forms are presented, which may or may not take account of factors such as the relative importance of the genders or their stereotypical weight. It examines the various rules and meta-rules that may guide the choice of order of elements in double and abbreviated

forms: while the first place seems particularly important in the former, the last element (governing agreements) takes precedence in the latter.

INDEX

Thèmes : Chroniques

Mots-clés : écriture inclusive, abréviations, doublets, ordre, accord

Keywords : inclusive writing, abbreviations, doublets, order, agreement

AUTEUR

DANIEL ELMIGER

Daniel Elmiger est linguiste et travaille à l'Université de Genève. Parmi ses intérêts de recherche figurent divers domaines en lien avec la politique linguistique, notamment l'enseignement des langues et la langue non sexiste / inclusive ainsi que les rapports entre genres et langage.